Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 13/04/2021 à 08h24
Réference de l'AR : 002-200043495-20210408-DEC202104_01-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 avril 2021

Délibération n°1

Date de convocation : le 31/03/21 Date d'affichage : le 19 AVR. 2021

Les membres du Conseil Communautaire se sont réunis le 8 avril 2021 à 18h00 à la salle des fêtes d'Aulnois sous Laon.

Sont présents : titulaires et suppléants avec voix délibérative :
G.HARANT – Y.BRUN - C.COULON - F.DEMAZURE – MP.TOKARSKI – JM.LHOMME – C.VUAROQUEAUX - M.MACHAIN – P.BERTELOOT – O.JOSSEAUX – F.LEAUTE – P.JAUMOTTE – JM.RABOUILLE – C.BARAN – F.FERON - P.MEZZAROBBA – F.BOUILLE – Y.LEMOINE - B.BUVRY – P.BLEUET – E.DELHAYE – S.LETOT-DURANDE – Y.ROBIN – S.DUPONT - Y.BUFFET – C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - G.BLANCHARD-DOUCHAIN - D.VALLIERE – D.PIERRE - F.POIDEVIN – A.DELEBARRE-TESSEDRE - MM.PASCUAL – JM.QUERE – H.DAUCHEZ – A.LEFEVRE – A.TOURNEUX - B.LEBEL – S.WEIL – MP.FOURDRAIN-FAY - C.MEULLEMIESTRE – Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON – G.MONCOURTOIS - J.LECOMTE – C.LAMBERT – R.CARLIER – N.DUHANT – L.BOURGEOIS – P.PIRE – E.BEAUDOUIN - M.KELLER – H.RIVIERE – M.FRAISE – P.DHENIN - P.MAQUIN

Absents excusés ayant donné pouvoir :
J.BALITOUT à H.RIVIERE – P.DEROCH à Y.BRUN – P.BIEDAL à C.VUAROQUEAUX – D.VALISSANT à Y.BUFFET – AM.SAUVEZ à Y.ROBIN – H.LAHYANI à JM.QUERE - E.GOULLIEUX à C.MATHIEU- C.CHATELAIN à S.ETIENNE-CHARLES – M.BEAUFRERE à A.DELEBARRE-TESSEDRE – F.KARIMET à F.FERON - P.DRUET à F.LEAUTE

Absents Excusés : P.VAN HAMME – S.JUILLIART – P.MOZIN – P.CERVI - B.TRONEL – R.SIMPHAL

Objet : Compte de gestion du receveur – Budget principal

Rapporteur : Fabrice FERON
Secrétaire de séance : Philippe MAQUIN

Exposé :

J'ai l'honneur de vous donner lecture des résultats qui se dégagent du compte de gestion de Monsieur le Trésorier principal pour l'exercice 2020.

I - SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Recettes

- De l'exercice	3 160 499,83 €
- Résultat reporté	484 531,31 €

B - Dépenses

- De l'exercice	2 159 310,89 €

Soit, Un excédent de la section d'investissement de : 1 485 720,25 €

II - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Recettes

- De l'exercice 18 937 641,12 €
- Excédent antérieur reporté 14 149 467,87 €

B - Dépenses

- De l'exercice 17 593 355,31 €

Soit, Un résultat de la section de fonctionnement de : 15 493 753,68 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	+ 1 485 720,25 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	+ 15 493 753,68 €
SOIT UN RESULTAT D'EXECUTION DE :	**+ 16 979 473,93 €**

Délibération :

Vu l'avis favorable du bureau,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, décide :

1. D'approuver ledit compte de gestion dont les écritures sont identiques au compte administratif de l'exercice. 2. De déclarer que le compte de gestion du budget principal, dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT
A COMPTER DU 19 AVR. 2021

COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION du PAYS de LAON

Le Président

E. DELHAYE

Le Président

E. DELHAYE

Nombre de conseillers titulaires	: 75
Nombre de conseillers présents	: 58
Nombre de votes exprimés	: 69
Votes favorables	: 69
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00